

Sylviane Bottlang, Gisela Chatelangat, Geneviève Petitpierre et Jacques Pilloud:  
Groupe de pilotage HEP Vaud-UNIGE (2009-2011)

## Une nouvelle formation en éducation précoce spécialisée

### Résumé

*Le groupe de pilotage de la nouvelle formation en éducation précoce spécialisée pour la Suisse romande rend compte du travail accompli entre 2009 et 2011. Les membres du groupe, composé de collaborateurs et collaboratrices de la Haute école pédagogique Vaud et de la Section des Sciences de l'Éducation de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à l'Université de Genève, présentent le dispositif de formation et le plan d'étude tels qu'ils sont actuellement prévus, ainsi que quelques principes et réflexions qui sous-tendent ce projet.*

### Zusammenfassung

*Die Steuergruppe der neuen Ausbildung in Heilpädagogischer Früherziehung für die Romandie hat bezüglich ihrer Arbeit der Jahre 2009-2011 Bericht erstattet. Die Gruppe, bestehend aus Mitarbeitenden der Pädagogischen Hochschule Waadt und der Sektion der Erziehungswissenschaften der Fakultät Psychologie und Erziehungswissenschaften der Universität Genf, stellt sowohl das Modell der Ausbildung und den aktuell vorgesehenen Studienplan als auch einige Prinzipien und Überlegungen, welche diesem Projekt zu Grunde liegen, vor.*

### L'éducation précoce spécialisée en Suisse

Selon la *Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)*, l'éducation précoce spécialisée (EPS) est un champ de la pédagogie spécialisée qui « concerne les jeunes enfants d'âge préscolaire ou en début de scolarité, dont le développement est mis en danger, altéré ou entravé. Elle comprend l'évaluation, le soutien préventif et éducatif, l'accompagnement et la stimulation adéquate des jeunes enfants avec des besoins éducatifs particuliers, de leur naissance jusqu'au plus tard deux ans après l'entrée en scolarité » (*CDIP, 2007a, p. 2*). Généralement, les mesures d'éducation précoce spécialisée sont des mesures hautement individualisées qui

prennent place dans le milieu familial, éventuellement dans les centres de vie enfantine ou les crèches. Les dispositions juridiques suisses considèrent les mesures en EPS comme des prestations faisant partie de l'offre de base en pédagogie spécialisée (Art. 4 de l'*Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, CDIP, 2007b, p. 3*).

### La formation en éducation précoce spécialisée

En juin 2008, la *CDIP* a adopté un nouveau règlement portant sur la reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Celui-ci fixe la nature du cursus de formation demandé aux personnes désireuses de travailler dans le

champ. Ces règles instituent une base commune pour les cantons qui, jusqu'ici, différaient fortement dans leurs pratiques de formation des professionnel-le-s et par rapport aux principes de reconnaissance des qualifications nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Le diplôme reconnu par la *CDIP* dans le domaine de l'éducation précoce spécialisée (EPS) doit être dorénavant du niveau Maîtrise.<sup>1</sup>

Jusqu'ici, en Suisse romande, seuls deux lieux de formation proposaient un cursus de formation aux futur-e-s professionnel-le-s en EPS:

- L'*Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg (IPC)* proposait un diplôme complémentaire en éducation précoce spécialisée. Cette formation était exclusivement ouverte aux détenteurs et détentrices d'un Bachelor (BA) ou d'un Master (MA) délivré par l'*IPC*. Cette offre de formation s'est interrompue en juin 2011.
- La *HEP Vaud* propose un diplôme d'études avancées (DAS) de 40 ECTS en emploi.<sup>2</sup> Cette formation est ouverte aux vaudois, ainsi qu'aux ressortissant-e-s d'autres cantons. La volée en cours de formation achève ses études en 2012. Cette formation ne répondra plus aux nouveaux critères institués par la *CDIP* et ne sera donc pas reconduite.

L'exigence de la *CDIP* d'un diplôme académique de niveau Maîtrise est une bonne nouvelle pour les professionnel-le-s du terrain et ceux de la recherche et de l'enseignement. En effet, depuis quelques décennies, une activité de recherche très soutenue, issue de nombreuses disciplines, a produit de nouvelles connaissances pertinentes pour le domaine de l'EPS. Ces dernières ont permis aux intervenant-e-s du terrain, entre autres, de développer des expertises pointues, de disposer d'outils validés scientifiquement, ainsi que de réorienter et d'élargir leur champ d'intervention dans un esprit de collaboration interprofessionnelle et interservices (Guralnick, 2001). Ils ont pu apprécier les bénéfices d'un accès rapide aux questions et aux résultats des recherches actuelles. Par ailleurs, le relèvement du niveau de formation permettra tout à la fois de renforcer le réservoir de personnes ressources dans le champ, augmentera la crédibilité de la discipline et favorisera le déploiement d'activités scientifiques au niveau francophone.

Un récent *Cahier de la Section des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève* (Chatelanat et Métral, 2009) a souligné l'importance de l'inscription des sciences de l'éducation dans la dynamique d'échanges facilités entre praticien-ne-s et chercheurs et chercheuses. La *Conférence des responsables des services éducatifs latins* s'est dernièrement également exprimée dans ce sens: «*C'est donc avec beaucoup de satisfaction que nous prenons connaissance des nouvelles conditions de formation des futurs intervenants en EPS. La mise sur pied d'un Master en EPS nous permettra de collaborer avec le milieu académique en proposant des stages dans nos différents services*» (2011, p. 14).

<sup>1</sup> Dans cet article, le terme «Maîtrise» a été préféré à l'anglicisme «Master».

<sup>2</sup> <http://www.hepl.ch/cms/accueil/formation/offres-formation-de-la-hep-vaud/programmes-formation-postgrades.html>

Cette proximité souhaitée entre recherche, enseignement et pratique professionnelle plaide en faveur de l'ouverture d'une maîtrise qui puisse assurer en Suisse romande une formation professionnalisante reconnue sur le plan fédéral et en même temps garantir la relève de chercheurs et chercheuses et d'enseignant-e-s dans ce domaine.

### **Réflexions et travaux préparatoires**

Une concertation entre instituts de formation romands (*Institut de pédagogie curative (IPC) de l'Université de Fribourg, Haute école pédagogique-Vaud (HEP Vaud), Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de Genève*) a révélé que les ressources existantes à la FPSE, combinées avec celles de la HEP Vaud, offraient les meilleures garanties pour pouvoir proposer une telle formation en Suisse romande.

Grâce aux formations qu'elle organise déjà, la HEP Vaud dispose d'un important réseau de professionnel-le-s de terrain dont les compétences et l'engagement dans les activités de formation dans ce domaine ont été démontrés. Toutefois, elle n'est pas en possession des ressources suffisantes pour assurer la formation scientifique des étudiant-e-s dans le domaine concerné. Dans ce domaine, la FPSE possède des ressources significatives sur les plans théorique et méthodologique. La future formation pourrait bénéficier de ces offres actuelles présentes dans la Maîtrise en éducation spéciale (EDS); des ressources de la section de psychologie (par exemple dans le domaine du développement du jeune enfant, de la logopédie et de la psychologie clinique) sont également pertinentes. Par ailleurs, les relations privilégiées développées dans le cadre de la Maîtrise EDS, à la fois avec les lieux d'accueil de la petite enfance et les in-

tervenant-e-s auprès de jeunes enfants en situation de handicap, faciliteront non seulement le recrutement de praticiens-formateurs et praticiennes-formatrices, mais aussi l'accès des étudiant-e-s aux terrains de la pratique.

La synergie des ressources entre les deux établissements de formation devrait permettre d'aboutir à une offre présentant un coefficient de spécificité au champ plus élevé que celle qui pourrait être proposée en conjonction avec une Maîtrise en enseignement spécialisé (cf. critères minimaux imposés par le règlement CDIP). En effet, les nouvelles formations proposées en Suisse alémanique qui s'orientent en fonction des critères minimaux du règlement CDIP se centrent largement sur les apports de l'EPS au niveau préscolaire (à partir de 4 ans) et souffrent à notre avis de lacunes en ce qui concerne la préparation spécifique en vue d'interventions éducatives auprès des bébés et enfants entre 0 et 3 ans et du soutien à leur famille.

### **Le groupe de pilotage HEP Vaud et Université de Genève**

Un groupe de pilotage composé des auteur-e-s de cet article s'est constitué fin 2009. Il a étudié le contexte (figure 1) et a cherché à répondre aux exigences réglementaires fournies par la CDIP (figures 2 et 3) pour pouvoir déposer dès que ce sera possible une demande de reconnaissance. Ses travaux se sont poursuivis jusqu'à la constitution d'un Comité de programme de la Maîtrise (Master) en Education précoce spécialisée *ad interim* en automne 2011. Les inscriptions ont été ouvertes aux étudiant-e-s intéressé-e-s dès décembre 2011 sur le site de la HEP Vaud, sous réserve de la ratification définitive des accords par les deux institutions.

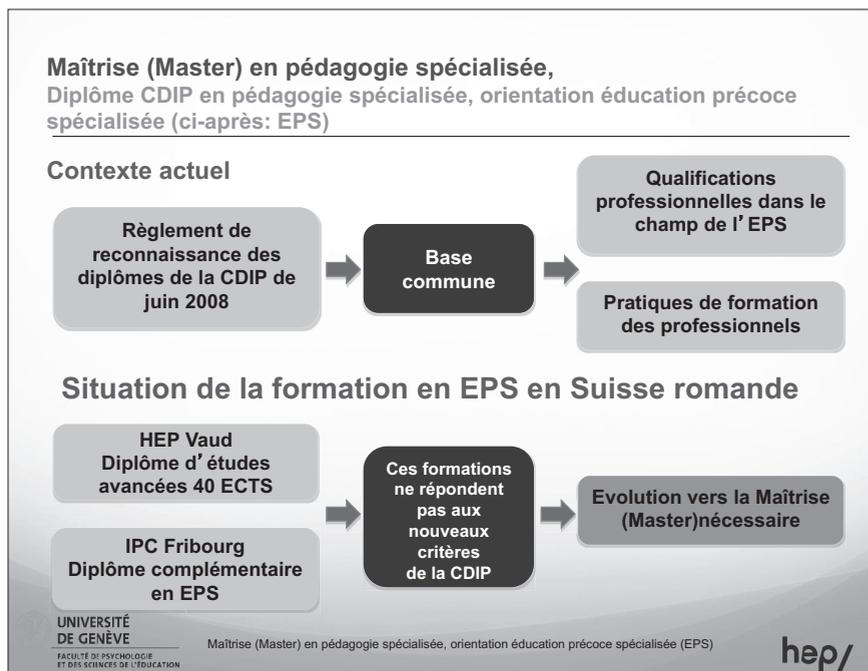


Figure 1: Contexte actuel

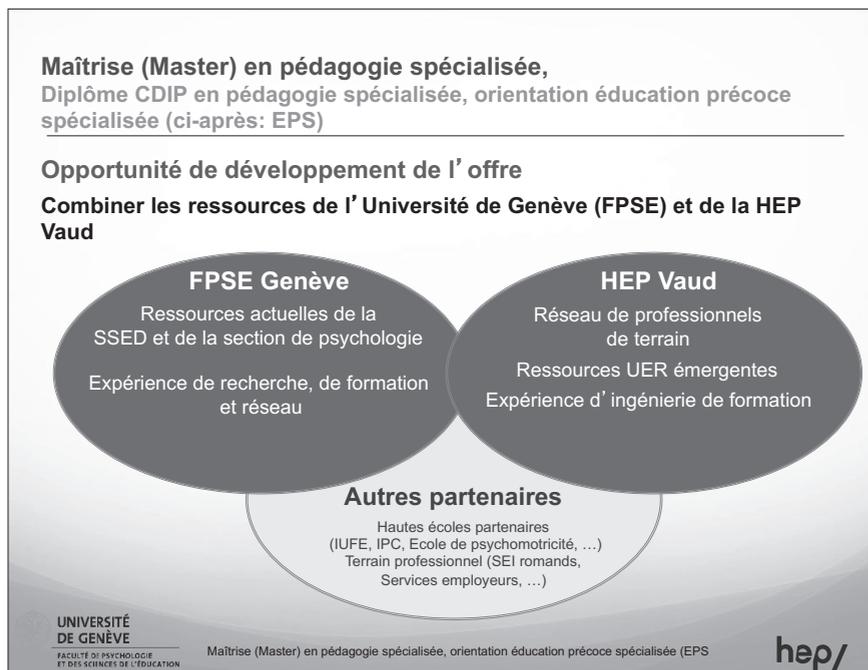


Figure 2: Opportunité de développement de l'offre

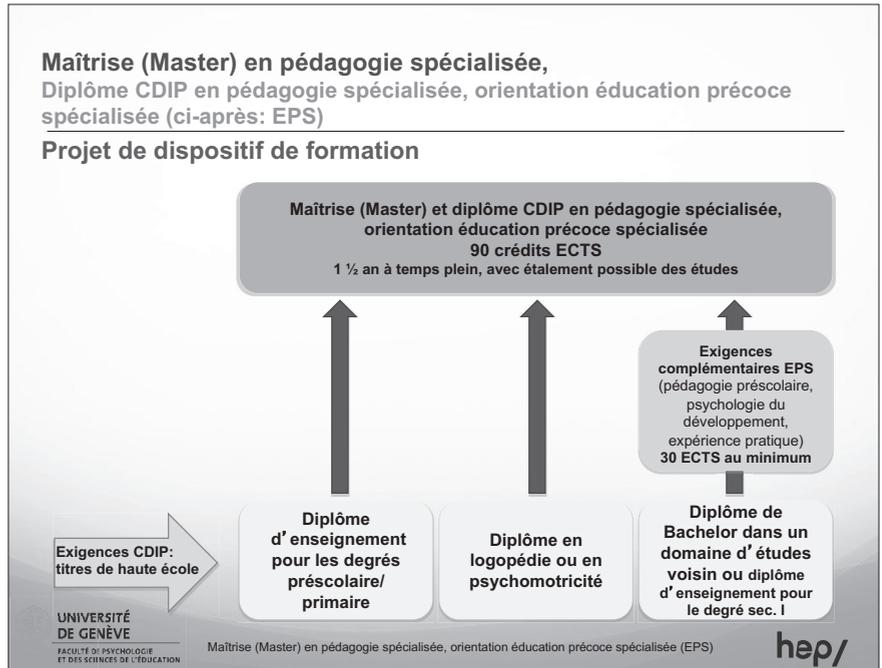


Figure 3: *Projet de dispositif de formation*

### Les grandes lignes du plan d'étude

Le groupe de pilotage a cherché à élaborer un dispositif de formation qui puisse correspondre aux défis que l'éducation précoce spécialisée doit relever aujourd'hui et demain, à savoir:

- Une intervention la plus précoce possible auprès des enfants et leur famille avec une visée de prévention et d'inclusion sociale;
- Une analyse approfondie du contexte environnemental de chaque situation individuelle;
- Une approche interdisciplinaire;
- Un travail en réseau qui met un fort accent sur la collaboration avec les familles - qui sont considérées comme membres à part entière du réseau - et sur la coordination interservices;

- La constitution d'une base théorique solide et son actualisation continue qui doivent permettre de valider les projets institutionnels et individuels, les outils utilisés et les critères d'évaluation de l'efficacité des mesures mises en place.

Parallèlement, il s'est agi pour le groupe de pilotage de tenir compte des ressources et expertises en présence, des cadres légaux et administratifs des institutions de formation concernées, de la diversité des profils des étudiant-e-s potentiel-le-s, des préoccupations des employeurs et employeuses, des critères de reconnaissance de la *CDIP*, etc. Le groupe de pilotage n'a donc pas manqué de sujets de débats, d'échanges avec les différents partenaires et de négociations.

Aujourd'hui, après deux ans de travail, le plan d'étude de la nouvelle Maîtrise en Education précoce spécialisée (figure 4), proposé aux instances compétentes des deux instituts de formations pour une prochaine va-

lidanation définitive, se présente comme suit. A quelques détails près, il semble donner satisfaction à l'ensemble des acteurs, actrices et partenaires.

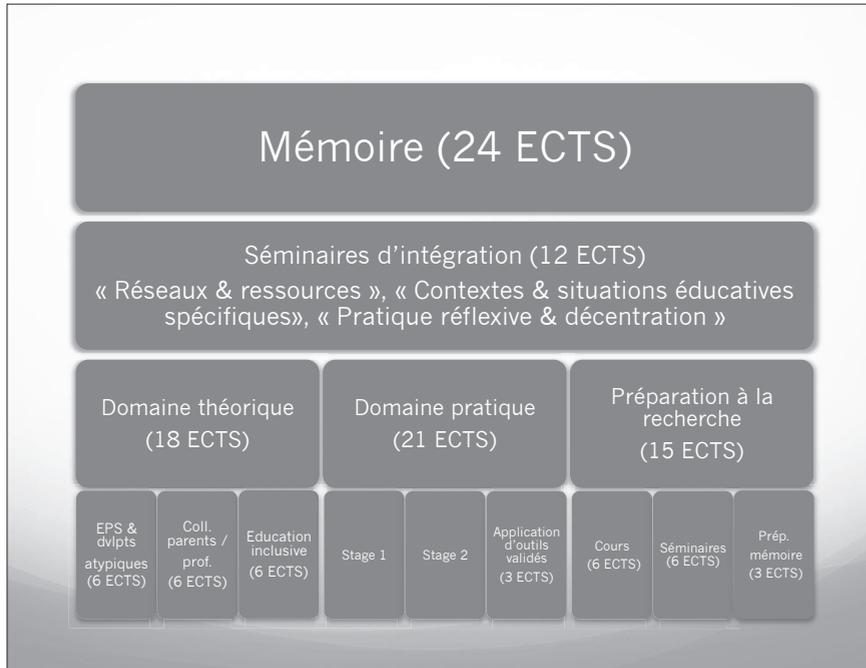


Figure 4: Plan d'étude

Un premier domaine, dit théorique, est composé de cours traditionnels, regroupés selon trois thématiques principales: les développements atypiques et leurs contextes, la collaboration avec les parents et l'éducation inclusive. Pour chaque thématique, un cours est indiqué comme obligatoire et un autre est à choix pour que les étudiant-e-s puissent compléter leurs connaissances en fonction de leur parcours ou de leurs expériences professionnelles antérieures.

Un deuxième domaine correspond à la formation pratique, avec deux stages obligatoires, un premier auprès d'enfants dans leur famille, un deuxième d'auprès d'enfants en collectivité. L'accompagnement

des stages comprend, entre autres, des visites sur les lieux de stages, l'analyse de pratique et des heures de supervision. Par ailleurs, trois crédits sont alloués à l'application d'un outil d'évaluation ou d'intervention validé scientifiquement dans l'un ou l'autre contexte précité.

Le troisième domaine concerne la formation à la recherche, avec des cours centrés sur différentes méthodologies et des séminaires de recherche que l'étudiant-e choisira en fonction du sujet de son mémoire.

Pour ces trois domaines de formation les étudiant-e-s seront en contact avec des étudiant-e-s d'autres orientations d'études

en Sciences de l'éducation, en psychologie ou inscrit-e-s dans les différentes filières de formation proposées par la *HEP Vaud*, ainsi qu'avec des acteurs et actrices du terrain issu-e-s d'autres formations et occupant des fonctions diverses dans les lieux de stages. Cette expérience devrait consolider une vision interdisciplinaire et interprofessionnelle des situations abordées dans les unités de formation théorique et dans le cadre des stages.

En revanche, les séminaires d'intégration – proposés essentiellement comme cours bloc entre les deux semestres – sont réservés aux étudiant-e-s de la Maîtrise en éducation précoce spécialisée. Ils constituent une partie primordiale de la formation professionnalisante. En faisant appel à des intervenant-e-s extérieur-e-s, on peut proposer aux étudiant-e-s de découvrir des contextes et moyens d'interventions variés et les solliciter d'établir des liens avec des apports théoriques, ainsi qu'avec leurs expériences pratiques. Les étudiant-e-s sont amenés à faire un travail personnel et collectif à partir de situations et d'exercices concrets et à se confronter aux questions très diverses qui peuvent se poser, telles que des difficultés « techniques » et organisationnelles, mais aussi des questions éthiques ou juridiques.

Enfin, un Mémoire couronne cette formation que l'étudiant-e peut achever en trois semestres ou plus lorsqu'il s'agit d'une formation en cours d'emploi.

### Conclusions

Le groupe de pilotage s'est saisi d'une situation difficile – aucune formation en Suisse romande ne correspond actuellement aux nouveaux critères de la *CDIP* – pour relever un défi: concevoir un dispositif de formation qui est en phase à la fois

avec les besoins tels qu'ils s'expriment dans les cantons de Suisse romande et avec les recommandations internationales à propos des objectifs prioritaires pour les pratiques, les recherches et les formations dans le champ de l'éducation précoce spécialisée (voir, par exemple; [www.european-agency.org](http://www.european-agency.org) (rapports 2005 et 2010) et Guralnick, 2011).

Cette nouvelle formation en éducation précoce accueillera des étudiant-e-s de l'ensemble des cantons romands au bénéfice d'expériences professionnelles variées et de formations initiales différentes. Elle promet des échanges enrichissants en vue d'une cohérence des fondements théoriques et éthiques des pratiques dans le respect des particularités régionales – c'est en soi une manière de soutenir l'application de l'accord de collaboration intercantonale dans le domaine de la pédagogie spécialisée de 2007.

Le cursus de formation proposé aux étudiant-t-e-s leur donnera des occasions d'interagir avec des interlocutrices et interlocuteurs régionaux et internationaux, actrices et acteurs dans le domaine de l'éducation, mais aussi personnes de ressources issues d'autres disciplines et avec d'autres compétences (parents, médecins, thérapeutes, intervenant-e-s sociaux ou juristes, etc.). Ces expériences seront précieuses pour une vision interdisciplinaire de leurs missions professionnelles, pour le travail en réseau et une coordination interservices qui revêtent une importance grandissante dans l'accomplissement de ces missions. Enfin, la nouvelle Maîtrise les conduira également à approfondir des outils théoriques et méthodologiques et à s'approprier une démarche scientifique leur permettant, dans la durée, d'éclairer leurs pratiques par des recherches récentes et de contribuer à celles-ci par eux-mêmes.

Une nouvelle formation est un projet collectif à construire progressivement. Le groupe de pilotage s'est investi avec conviction et enthousiasme dans une première étape importante de ce projet et se réjouit que le Comité de programme élargi poursuive le travail avec un engagement, des compétences et des forces renouvelées!



*Sylviane Bottlang*

*Responsable de programme postgrade  
Haute école pédagogique  
Av. de Cour 33  
1014 Lausanne  
sylviane.bottlang@hepl.ch*

### **Bibliographie**

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). (2008). *Règlement concernant la reconnaissance des diplômés dans le domaine de la pédagogie spécialisée (orientation éducation précoce spécialisée et orientation enseignement spécialisé)*. Berne: CDIP.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). (2007a). *Terminologie uniforme pour le domaine de la pédagogie spécialisée*. Berne: CDIP.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (2007b). *Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007*. Berne: CDIP.

Chatelanat, G. & Metral, E. (2009). *Accompagner des jeunes enfants en difficulté: l'exemple du Service Educatif Itinérant genevois (SEI)*. Genève: Université de Genève, FPSE.

Conférence des responsables des services éducatifs latins (2011). *L'éducation précoce spécialisée*. In CIIP, *La pédagogie spécialisée*, *Bulletin de la CIIP*, 25 (6), 13-14.

Guralnick, M. J. (2011). Why early Intervention works: A system perspective. *Infants & Young Children*, 24 (1), 6-28.

Guralnick, M. J. (2001). A framework for change in early childhood inclusion. In M. J. Guralnick (Ed.) *Early childhood inclusion: Focus on change* (pp. 3-35). Baltimore, MD: Brookes Publishing CO.



*Prof. Dr Gisela Chatelanat*

*Professeure associée (jusqu'en août 2011)  
Université de Genève  
Faculté de Psychologie et des Sciences  
de l'Éducation  
40, Bvd du Pont d'Arve  
1211 Genève 4  
gisela.chatelanat@unige.ch*



*Prof. Dr Geneviève Petitpierre*  
*Professeure associée*  
*Université de Genève*  
*Faculté de Psychologie et des Sciences*  
*de l'Éducation*  
*40, Bvd du Pont d'Arve*  
*1211 Genève 4*  
*genevieve.petitpierre@unige.ch*



*Jacques PILLLOUD*  
*Responsable Filière de pédagogie*  
*spécialisée*  
*Haute école pédagogique*  
*Av. de Cour 33*  
*1014 Lausanne*  
*jacques.pilloud@hepl.ch*

## Impressum

**Revue suisse de pédagogie spécialisée**  
**1/2012, Mars 2012, 2<sup>e</sup> année**  
**ISSN 2235-1205**

### Editeur

Fondation Centre suisse  
 de pédagogie spécialisée (CSPS)  
 Maison des cantons  
 Speichergasse 6, CH-3000 Berne 7  
 Tel. +41 31 320 16 60, Fax +41 31 320 16 61  
 cpsps@cspss.ch, www.cspss.ch

### Rédaction et production

redaction@cspss.ch  
 Responsables: Béatrice Kronenberg,  
 Martin Sassenroth  
 Coordination: Céline Joss  
 Rédaction: Céline Joss, Myriam Jost-Hurni,  
 Géraldine Ayer  
 Layout: Monika Feller

### Parution

Mars, juin, septembre, décembre

### Délaï rédactionnel

Pour juin 2012: 6 avril 2012  
 Pour septembre 2012: 1 juin 2012  
 Pour décembre 2012: 3 septembre 2012

### Annonces

annonces@cspss.ch  
 Délaï: le 10 du mois précédent la parution  
 1/1 page CHF 660.–  
 1/2 page CHF 440.–  
 1/4 page CHF 220.–  
 TVA exclue

### Tirage

300 exemplaires

### Impression

Ediprim SA, Bienne

### Abonnement annuel

Suisse: CHF 35.90 (TVA incluse);  
 Etranger: EUR 30.00  
 Numéro isolé: Suisse: CHF 9.20 (TVA incluse);  
 Etranger: EUR 7.00

### Reproduction

Reproduction des articles autorisée avec  
 accord préalable de l'éditeur.

### Responsabilité

Les textes publiés dans cette revue sont sous  
 la responsabilité de leur-s auteur-e-s. Ils ne  
 reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.

### Informations

www.cspss-szh.ch/fr  
 cpsps@cspss.ch